

MAIRIE DE VARETZ



COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 20 NOVEMBRE 2015

Nombre de conseillers en exercice :
En exercice : 19

Présents : 14 (Cf liste d'émargement)

- Monsieur Le Maire Nicolas Pennel
- Mesdames Mireille Durand, Elisabeth Goddaert, Marie Loriol, Emilie Merel, Maryse Lochu, Brigitte Berthy, Catherine Goulmy.
- Messieurs Pascal Barrière, Paul Audard, Aimé Pons, Eric Jaubertie, Matthieu Froidefond, Clément Tallerie .

Excusés avec procuration : 4

- Monsieur Jean-Pierre Charliaguet procuration donnée à Elisabeth Goddaert
- Monsieur Aurélian Coursière procuration donnée à Eric Jaubertie
- Madame Maria Sousa-Borges procuration donnée à Brigitte Berthy
- Madame Jany Guennoc-Barrière procuration donnée à Maryse Lochu
- Monsieur Francis Rouland excusé pas de procuration

Ouverture de séance : 20H30

1 - Secrétaire de séance : Catherine Goulmy

2 - Approbation du compte rendu de la séance du 30 octobre 2015.

Approuvé à l'unanimité

3 - Relevé des décisions du maire :

Pas de décision prise depuis le dernier conseil municipal de 25 septembre 2015.

4 – Taxe d'aménagement sur le territoire de la commune de Varetz :

Sont soumises au vote du conseil municipal les propositions suivantes de la Commission Urbanisme :

- part communale de la taxe d'aménagement sur l'ensemble des zones de la commune à l'exception des zones Au : 2,5%.
- part communale de la taxe d'aménagement pour les zones Au : 5%.

Approbation donnée par 16 voix pour et 2 abstentions.

Madame Elisabeth Goddaert s'abstient, ainsi que pour la procuration de M.Charliaguet, car la commission « finances » ne s'est pas réunie pour discuter de ce sujet avant le conseil municipal.

5 – Subventions aux associations 2015 :

Le tableau ci-dessous regroupe les montants des subventions à accorder aux associations 2015 : pas de baisse des aides aux associations.

Associations	Subvention accordée en 2014	Montant demandé	Déjà versé	Montant proposé
Section locale ACPG	135,00 €	135,00 €		135,00
Société de chasse	335,00 €			335,00
Varetz patrimoine	125,00 €	Association dissoute		
Association des commerçants de Varetz		Aucune demande		
Collectif des Parents d'Elèves	Nouvelle association			200,00
Colette en Corrèze		Aucune demande		
L'aura des Arts		Aucune demande		
Varetz mariolle (expo bourg)		150,00 €	150,00 €	Versé
Hand Ball club	250,00 €	500,00 €		500,00
Varetz espaces	335,00 €	400,00 €		335,00
AIPE (Association Indépendante des Parents d'Elèves)	1 100,00 €	1 100,00 €		1100,00
Association du personnel communal de Varetz	Nouvelle association	200,00 €		200,00
Comité des fêtes	1 200,00 €	1 200,00 €		1200,00
FNACA	135,00 €	135,00 €		135,00
Foyer culturel	525,00 €	600,00 €		600,00
La troupe des point y es	340,00 €	600,00 €		600,00
Les Sans soucis	630,00 €	630,00 €		630,00
Pétanque		430,00 €		430,00
Union sportive Varetzienne	1 400,00 €	1 500,00 €	1 000,00 €	500,00
Varetz Athlétic Club	2 300,00 €	4 000,00 €	2 300,00 €	1700,00
Ecole primaire (festival coquelicot)		187,50 €	187,50 €	Versé
	8 810,00 €	11 767,50 €	3 637,50 €	8 600,00 €
		BP	12 300,00 €	
		Crédit dispo.	8 662,50 €	
		TOTAL	12 237,50 €	

Sont soumises au vote du conseil municipal, les propositions de subventions aux associations 2015.

Approbation donnée par 18 voix pour, à l'unanimité.

6 – Décision modificative d'ajustement de crédits sur le budget 2015:

Les modifications proposées sont regroupées dans le tableau ci-après :

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre ou article	Montant	Chapitre ou article	Montant
012 - Personnel	72 000	6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	30 000
60622 - Carburants	-2 000	042 - Travaux en régie	30 000
60623 - Alimentation	-5 000		
61523 - Voies et réseaux	-4 000		
61551 - Matériel roulant	-1 000		
TOTAL	60 000	TOTAL	60 000
ECART	0	ECART	0

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre ou article	Montant	Chapitre ou article	Montant
040 - Travaux en régie	30 000		
2315 - Voirie	-30 000		
TOTAL	0	TOTAL	0
ECART	0	ECART	0

Approbation donnée par 18 voix pour, à l'unanimité.

7 – Indemnité de Conseil au Comptable du Trésor exercice 2015:

Est soumise au vote du conseil municipal, la proposition d'accorder au Comptable du trésor, 100% par an de l'indemnité dans la limite du mandat municipal en cours ou dans la limite de l'activité du comptable en activité à ce jour : 558,94 € brut.

Approbation donnée par 18 voix pour, à l'unanimité.

8 – Règlement intérieur du cimetière:

Reporté à un prochain conseil municipal.

9 – Motion d'urgence POLT appel des états généraux:

Lors des états généraux de l'association Urgence sur la ligne Polt Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, une motion a été établie demandant à l'état d'entreprendre des investissements sur cette ligne.

Approbation donnée par 18 voix pour, à l'unanimité.

10 – Questions diverses:

Prochain conseil municipal : 10 décembre 2015.

Fin de la séance : 22H30.